**CONSEILS POUR LE PARTIEL DE TD DE FP**

Plusieurs étudiants se demandent jusqu’où il faut réviser. J’ai donné la réponse lors de mes cours. Pourtant, je me fais encore arrêter dans les couloirs par des étudiants qui me demandent jusqu’où il faut réviser. Je vais donc vous expliquer cela en détail pour éviter les ambigüités et les contresens.

Je mets les supports de cours en ligne sur la plateforme *Moodle* au fur et à mesure. Vous avez par conséquent les leçons suivantes :

Leçon n°1 : Historique, Leçon n°2 : Problématique, Leçon n°3 : Présentation & Contenu des Lois de Finances, Leçon n°4 : La Réforme du Budget de l’État. Et c’est tout. Il n’y a rien de plus à réviser pour ce qui est du cours. Je signale tout de même pour ceux qui ne l’auraient pas remarqué que j’ai mis en ligne l’exposé des motifs de la LOLF, le début de la leçon, la fin de la leçon ce qui fait que même si vous avez raté cette leçon importante, vous pouvez vous référer à ce document. J’au mis en ligne mes petits schémas que j’avais dessinés au tableau avec : la modulation au niveau de la mission au stade du vote, la fongibilité et la fongibilité asymétrique au stade de l’exécution de la Loi de Finances. Pour vous aider à bien faires les deux types de devoirs qui vous seront demandés, j’ai mis en ligne une méthodologie pour que chacun sache exactement comment on doit faire une dissertation et quelle est la méthode du commentaire.

Pour ce qui concerne les TD, pour différentes raisons, nous n’avons pas pu beaucoup avancer mais ce n’est pas grave car cela va contribuer à réduire la quantité de travail pour le partiel puisqu’on ne comptera que 2 séances de TD. La première séance de TD a été mise en ligne. La deuxième aussi avec en plus un corrigé de la dissertation sur la réforme du Budget de l’État.

**Quel est l’objectif de ce partiel de TD ?**

Permettre à chacun de s’entraîner en vue de l’examen écrit de contrôle terminal qui aura lieu en fin de semestre. Vous aurez lors du partiel et lors de chaque session d’examen un choix de 2 sujets : la dissertation et le commentaire. Vous avez la méthode qui est expliquée sur la plateforme. C’est une méthode qui a été faite pour le Droit constitutionnel mais c’est la même méthode pour les Finances publiques. Relisez ce qui est dit sur la dissertation et sur le commentaire. Le reste ne vous concerne pas. Ce partiel est important car sa note entrera dans le calcul de votre note de TD en Finances publiques. Ne venez pas en touriste sans avoir au moins relu les documents mis en ligne sur la plateforme Moodle.

L’épreuve de partiel de TD sera organisée samedi 29 octobre entre 08H00 et 11H00 dans l’amphi n° 1.1.C Amphithéâtre Paul-Valéry, c’est au 1er étage du Bâtiment 1. Le Bâtiment n’ouvrira qu’à 07H45. Inutile donc d’arriver à 07H30. Les portes seront fermées. Que personne n’aille à l’Université Paul-Valéry. L’épreuve se déroulera bien dans les locaux de la Faculté de Droit de l’Université de Montpellier.

Je tiens absolument à faire ce partiel à cette date car je sais d’avance que tous les autres se feront en même temps à la fin novembre. Il va y avoir un télescopage des différents partiels qui vont tomber au même moment et je ne veux pas que mon partiel soit en même temps que les autres. Ce sera bien plus tranquille pour vous de faire votre partiel avant les vacances de la Toussaint.